

ACTION URGENTE

BAHREÏN. QUATRE PERSONNES CONDAMNÉES À MORT

Quatre hommes accusés d'avoir tué deux policiers pendant les mouvements de protestation antigouvernementaux du mois dernier ont été condamnés à mort à Bahreïn. Ils risquent d'être exécutés sous peu.

Ali Abdullah Hassan al Sankis, Qassim Hassan Matar, Saeed Abduljalil Saeed et Adbulaziz Abdulridha Ibrahim Hussain ont été condamnés à mort le 28 avril par un tribunal militaire, bien qu'on pense qu'il s'agit de civils. Le procès s'est déroulé à huis clos. Le ministère public a accusé ces personnes d'avoir assassiné deux policiers au cours des manifestations antigouvernementales en mars, en les renversant volontairement avec un véhicule. Les quatre hommes ont été jugés en même temps qu'Issa Abdullah Kadhim Ali, Sadeq Ali Mahdi et Hussein Jaafar Abdulkarim. Ces trois derniers ont été reconnus coupables et condamnés à la réclusion à perpétuité. Tous ont nié les charges retenues contre eux.

On pense que ces sept hommes ont été jugés par une juridiction spéciale, le Tribunal de première instance pour la sûreté nationale, établie en vertu de l'état de sûreté nationale (SNS), déclaré le 15 mars par le roi de Bahreïn. Les dispositions du SNS sont formulées en termes généraux et vagues, et ne contiennent aucune garantie explicite en matière de droits humains. Ce texte est à l'origine du Tribunal de première instance pour la sûreté nationale, destiné à juger les personnes accusées d'infractions commises durant l'état d'urgence, et de la Cour d'appel pour la sûreté nationale, qui examine les appels des jugements rendus par le Tribunal. Le SNS stipule que les tribunaux ordinaires de Bahreïn n'ont pas cette compétence, le verdict rendu par la Cour d'appel pour la sûreté nationale étant définitif.

Il est probable qu'Ali Abdullah Hassan al Sankis, Qassim Hassan Matar, Saeed Abduljalil Saeed, Adbulaziz Abdulridha Ibrahim Hussain, Issa Abdullah Kadhim Ali, Sadeq Ali Mahdi et Hussein Jaafar Abdulkarim déposeront un recours, auquel cas il est possible que les audiences d'appel se déroulent rapidement et que les quatre prisonniers condamnés à mort soient exécutés sous peu. On pense que les sept hommes ont été détenus au secret pendant quelque temps après leur arrestation (probablement vers le 16 mars) et qu'ils ont été victimes de torture ou d'autres mauvais traitements.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou en arabe :

- faites part de votre vive inquiétude concernant la peine de mort prononcée à l'encontre d'Ali Abdullah Hassan al Sankis, Qassim Hassan Matar, Saeed Abduljalil Saeed et Adbulaziz Abdulridha Ibrahim Hussain, à l'issue d'un procès à huis clos devant un tribunal militaire ;
- indiquez aux autorités bahreïnites que vous reconnaissez leur responsabilité de protéger le peuple et de traduire en justice les auteurs présumés d'infractions, mais insistez sur le fait que cela devrait toujours être fait conformément au droit international et aux obligations internationales de Bahreïn en matière de droits humains ;
- exhortez le roi Cheikh Hamad bin Issa al Khalifa à commuer les peines de mort prononcées le 28 avril, ainsi que celles d'autres personnes risquant d'être exécutées à Bahreïn si le verdict est confirmé en appel ;
- priez-le instamment de diligenter une enquête minutieuse et indépendante sur les allégations d'atteintes aux droits humains commises pendant les récentes manifestations, y compris les allégations d'homicides illégaux commis par les forces de sécurité, tout en veillant à ce que les responsables présumés de graves violences soient jugés équitablement et sans que la peine de mort puisse être prononcée.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 9 JUIN 2011 À :

Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin Issa Al Khalifa

Office of His Majesty the King

P.O. Box 555

Rifa'a Palace, al-Manama, Bahreïn

Fax : +973 17664587

Formule d'appel : *Your Majesty, /*

Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)

Copies à :

Premier Ministre

Prince Khalifa bin Salman Al Khalifa

Prime Minister

Office of the Prime Minister

P.O. Box 1000, al-Manama, Bahreïn

Fax : +973 17533033

Formule d'appel : *Your Highness, /*

Monsieur le Premier ministre,

Ministre de la Justice et des Affaires

islamiques

Shaikh Khaled bin Ali al-Khalifa

Ministry of Justice and Islamic Affairs

P. O. Box 450, Manama, Bahrain

Fax : +973 17531284

Formule d'appel : *Your Excellency, /* Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AU 122/11, MDE 11/023/2011, 28 avril 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

